



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2026

Le Conseil Municipal a débuté à 12h15 sous la présidence de Monsieur Pierre MOLES.

Présents : P. MOLES, L. ESCARPE, N. BLADOU, JP. LABAU, V. FRANCOIS, D. DURAND, A. DUVAL, O. JUIN, S. RODRIGUES, D. VIEUBLED,

Excusés : S. MOUSSIE donne pouvoir à N. BLADOU
F FRAUZIOL donne pouvoir à P. MOLES
P. CHANON donne pouvoir à D. DURAND
M. CASTAGNE donne pouvoir à V. FRANCOIS
M. MAYONOVE

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 10
Votants : 14

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2026,
- Réhabilitation de la salle Ayroles : modification du plan de financement,
- Liaison douce : modification du plan de financement et demande de subvention « Fond verts »,
- Subvention Chambre des Métiers,
- Questions diverses.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2026

DE_20260709_01	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	--	---------------------------------------

Le Conseil Municipal nomme Madame Nathalie BLADOU secrétaire de séance.

DE_20260709_02	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JUIN 2026	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	--	---------------------------------------

Monsieur Pierre MOLES demande au Conseil Municipal s'il y a des observations ou modifications à apporter au procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2026.
Sans observation, le PV est soumis à son approbation.

DE_20260709_03	REHABILITATION DE LA SALLE AYROLES : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	---	---------------------------------------

Monsieur le Maire indique qu'à la demande des services de l'Etat, il y a lieu de modifier le plan de financement de ce projet comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellés	Montant HT	Libellés	%	Montant HT
CHAUFFAGE + VMC	26 307,85	DETR	38	94 667,00
CUISINE	23 725,15	FAST	20	49 519,69
ELECTRICITE	10 381,00	Région	20	49 519,69
GROS ŒUVRE	2 818,00	Autofinancement	22	53 892,06
ISOLATION PEINTURE	67 363,58			
MENUISERIES	20 612,00			
MOBILIER	8 253,66			
PANNEAUX SOLAIRES	350,00			
PLOMBERIE	3 572,00			
RECUPERATION EAUX DE PLUIE	7 344,00			
SOL	11 760,00			
SONORISATION	15 225,72			
TOITURE	49 885,48			
TOTAL	247 598,44	TOTAL		247 598,44

Le Conseil Municipal approuve la modification du plan de financement du projet de réhabilitation de la salle Ayroles telle que présentée ci-dessus.

DE_20260709_04	LIAISON DOUCE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMLANDE DE SUBVENTION « FONDS VERT »	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	---	---------------------------------------

Monsieur le Maire présente le courrier de la Préfecture indiquant que le projet de la liaison douce pouvait répondre aux critères d'octroi de subvention au titre « du Fonds vert », Axe 3 : Mobilités durables en territoires ruraux et moyennement denses

Par conséquent, il y a lieu de modifier le plan de financement du projet de la liaison douce, à la fois dans les dépenses suite à l'avancée des études et des nouvelles estimations et dans les recettes avec la demande de subvention « Fonds vert ».

Il se présente comme suit :

DEPENSES HT			RECETTES HT	
Libellé	Détail	Montant	Libellé	Montant
SDAIL		4 429,00	DETR	125 652,00
Maîtrise d'œuvre		27 613,00	Département du Lot	82 612,00
Géomètre (relevé topographique et division parcellaire)		5 200,00	Fond vert	61 990,40
Etude géotechnique		1 500,00	Autofinancement	67 563,60
Achat terrain		4 000,00		
Notaire		1 700,00		
Travaux		293 376,00		
Préparation de chantier - nettoyage	6 900,00			
Terrassement - Structure	79 140,00			
Voirie et signalement routière + mobilier	57 765,00			
Réseau (EP)	16 000,00			
Plus value renforcement zone inondable	16 000,00			
Aspect paysager	38 071,00			
Electricité - génie civil	37 700,00			
Electricité - mise en place matériel et raccordement	41 800,00			
TOTAL Dépenses		337 818,00	TOTAL Recettes	337 818,00

Le Conseil Municipal approuve la modification du plan de financement du projet de la liaison douce telle que présentée ci-dessus et autorise la demande de subvention au titre du « Fonds vert »

DE_20260709_05	SUBVENTION A LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOT	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	--	---------------------------------------

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention de la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, pour un montant de 240 € correspondant à 3 apprentis résidant à Bretenoux.

Le Conseil Municipal décide de verser, pour l'année 2026, une subvention de 240€ à la chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.

	Questions diverses	
--	---------------------------	--

Olivier JUIN : demande à quel moment les locaux en face de la pharmacie vont être libérés.

Pierre MOLES : Les locaux seront libérés au 31 juillet 2026.

V. FRANCOIS indique qu'avec Dominique DURAND, elles visitent les personnes âgées de façon à mettre à jour la listes des personnes vulnérables.

Dominique DURAND indique qu'il serait bien de refaire ce type de démarche lors de la distribution des chocolats.

Laurent ESCARPE fait un point travaux :

- Les travaux en amont du gué sont réalisés
- Les WC garçons à l'école sont en cours
- Les travaux sur la grangette vont débiter prochainement.

Nathalie BLADOU demande si le feux d'artifice annulé le 14 juillet va être reprogrammé ou annulé.

Pierre MOLES indique que compte tenu de l'arrêté préfectoral qui risque d'être prolongé compte tenu du temps, il est pour l'instant annulé.

Olivier JUIN précise que les plots pour les dibonds sont faits et que ces derniers pourront être mis en place d'ici une semaine.

Fin de séance : 13h02

Signature du secrétaire de séance	Signature du Maire
	